

Bourse d'études Avantage Saskatchewan

2021-2022



À compter de l'année scolaire 2021-2022, la Bourse d'études Avantage Saskatchewan (Saskatchewan Advantage Scholarship) passe de 500 \$ à 750 \$ par année (jusqu'à concurrence de la limite maximale à vie de 3 000 \$), et est offerte aux diplômés de 12e année admissibles, y compris les étudiants en formation de base des adultes (ABE) ou qui ont suivi le programme GED®.

Depuis 2019, cette bourse repose sur une évaluation fondée sur les besoins, ce qui signifie que seulement les étudiants ayant le plus grand besoin financier recevront cette bourse d'études. Pour ce faire, les étudiants devront présenter une demande de prêt d'études. Suivant une évaluation du prêt d'études, les étudiants qui démontrent le besoin financier recevront la bourse, pourvu qu'ils satisfassent aussi aux critères d'admissibilité suivants :

- Avoir terminé avec succès, en Saskatchewan, la 12e année (y compris la formation de base des adultes ou le programme GED®), le 1er janvier 2012 ou après cette date;
- Être inscrits à un établissement d'enseignement postsecondaire dans un programme admissible à l'obtention des prêts d'études Canada-Saskatchewan (programmes de certificat, de diplôme ou menant à un grade).

À l'exception des deux campus de Lakeland College et de programmes spécifiques et spécialisés en matière de santé, les programmes des établissements postsecondaires à l'extérieur de la Saskatchewan ne sont pas admissibles.

Demander une aide financière uniquement sous forme de bourses

Le fait de présenter une demande de prêt d'études pour accéder à cette bourse ne signifie pas que vous devez emprunter si vous préférez ne pas le faire. Lorsque vous présentez une demande de prêt d'études, votre demande sera évaluée en tenant compte de votre admissibilité à une combinaison de bourses non remboursables et de prêts remboursables. Depuis 2018, vous pouvez demander un financement au moyen de bourses seulement et refuser la partie prêt de l'aide financière.

Autres détails du programme

- Les étudiants ont jusqu'à 10 ans pour recevoir le maximum de 3 000 \$;
- La bourse est offerte aux étudiants à temps plein et à temps partiel;
- Les apprentis ne sont pas admissibles à cette bourse.

Où trouver de plus amples renseignements :

En ligne : saskatchewan.ca/studentloans

Appel sans frais : 1-800-597-8278

Courriel : studentservices@gov.sk.ca

Nous sommes en ligne! Suivez-nous sur :

 facebook.com/SaskatchewanStudents

 [@SkStudents](https://twitter.com/SkStudents)

 [@SkStudents](https://www.instagram.com/SkStudents)

